

BUREAU EXÉCUTIF
VENDREDI 29 AVRIL 2016 – 18h30 – 18h45
TÉLÉPHONÉ

Présent(s)	Frank BIGNET, Jean Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Cédric GOSSE, Michelle MONSERAT, Philippe LESCURE, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN.
Absent(s)/ excusé(s)	Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Françoise HUOT-JEANMAIRE,

Conformément aux points 2.3.2.1.1., 2.3.2.2.4. et 2.3.2.2.5. des statuts fédéraux :

- *"Le Bureau Exécutif est l'organe de droit commun de la F.F.TRI..*
- *Le Bureau Exécutif ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général.*
- *Les décisions sont prises à la majorité des membres présents. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante."*

Plus de la moitié des membres du Bureau Exécutif étant présents, dont au moins deux membres parmi le Président, le secrétaire général et le trésorier général, le Président, Philippe LESCURE, souhaite la bienvenue aux participants et ouvre la séance.

1. Conciliation du lundi 02 mai 2016 : affaire "section Triathlon du Stade Français / F.F.TRI."

La F.F.TRI. a été informée le 27 avril au soir :

- d'une saisine de la commission de conciliation du CNOSF par la section Triathlon de l'association STADE FRANÇAIS à l'encontre de la décision de la Commission Nationale Sportive notifiée par lettre recommandée en date du 12 avril (confirmation d'interdiction de participation aux Grandes Epreuves Fédérales pour une athlète ayant demandé sa mutation vers la section Triathlon de l'association STADE FRANÇAIS le 11/03/2016) ;
- de la date de l'audience de conciliation : lundi 02 mai 2016.

Il est proposé au Bureau Exécutif :

- d'autoriser Monsieur Jacky BAUDRAND, membre du Conseil d'Administration et Président de la Commission Nationale Sportive, et Monsieur Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint, de représenter la F.F.TRI. lors de l'audience de conciliation du 02 mai 2016 ;

Cette proposition est validée par le Bureau Exécutif à l'unanimité.

Il est proposé au Bureau Exécutif :

- de donner mandat à Monsieur Jacky BAUDRAND, membre du Conseil d'Administration et Président de la Commission Nationale Sportive, et à Monsieur Guillaume FRITSCH, Directeur Adjoint, pour :
 - proposer toute mesure de conciliation qui leur semblera utile lors de l'audience du lundi 02 mai 2016 (dossier section Triathlon de l'association Stade Français / F.F.TRI.)
 - valider, au nom de la F.F.TRI., tout accord amiable ou proposition de conciliation formulé lors de l'audience du lundi 02 mai 2016 (dossier section Triathlon de l'association Stade Français / F.F.TRI.) qu'ils jugeront approprié.

Cette proposition est validée par le Bureau Exécutif à l'unanimité.

Le Président LESCURE clôture la séance et remercie les membres du BE pour leur participation.

Philippe LESCURE – Président

Patrick SOIN – Secrétaire Général